

Arrêté de délégation de
signature n° 2026-014

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES,

DIRECTION DES
AFFAIRES
JURIDIQUES ET
INSTITUTIONNELLES

daji-direction @
univ-grenoble-alpes.fr

Université Grenoble Alpes
CS 40 700
38 058 Grenoble Cedex 9

*Vu le code de l'Éducation,
Vu le code de la commande publique,
Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,
Vu l'élection par le Conseil d'administration du 16 mai 2024 de Monsieur Yassine LAKHNECH à la présidence de l'Université Grenoble Alpes.*

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée aux agents de la DGD Patrimoine Aménagement et Transition énergétique (PAT) listés ci-après :

– **La Direction de l'Exploitation et de la Maintenance :**

- Murielle CHATEL
- Thomas BOUTIN
- Sonia ANDRIEUX
- Paul HOUPEL
- Gérald FIGUS
- Nicolas LEO
- Benjamin LEO
- Pascal PEREZ
- Philippe LUCIANI
- Alain CERQUANT
- Jean-Christophe MOURTADA
- Patrice PORTE
- Serge DERAISIN
- Olivier BESET
- Julien DURAND
- Agathe LAMBERT-NARDIN
- Arsène GARABEDIAN
- David MOLINIER
- Bachir AMOR
- Christophe VALENCIN
- Betty BAFFIE
- Rémi PITON
- Téodora DUNOUVION-MAGNIER
- Pierre EVENO

- **La Direction de la Prospective et des Projets Immobiliers :**
 - Florence BUNARD
 - Anne BLANCHON
 - Antoine CABANNE
 - Cynthia CHAUDRON
 - Christophe BEYER
 - Charlène CHABERT
 - Kevin GLASSON
 - Nicolas DAMIEUX-VERDEAU
 - Fabien GALLET
 - Nathalie GAILLARD
 - Morel MBEDI
- **La Direction de l'Aménagement :**
 - Yann VANNIER-BESSIERE
 - Jacky COLLOMB
- **La Direction de la Logistique et de la Sécurité :**
 - Julie DJEMAOUI
 - Liva RAHARINOSY
 - Stéphanie REBUFFET
 - Serge MERLIN-FOREL
 - Clément PEREZ
 - Hélène CRUZ
 - Manon CLEMENT
- **La Direction Technique de Valence :**
 - Séverine POURRET
 - Arnaud DREMONT
 - Raymond BELLUZZO
- **La Mission Transition Energétique**
 - Fabien HORNEBECK
 - Jean-François MARZI
 - Frédéric RINGOT
 - Sébastien PELLEGRIN
 - André ALONSO
- **La Direction Juridique de l'Administration et des Finances :**
 - Charlène BOIS-FARINAUD
 - Robin VERSTRAETE
 - Harouna NIANE
 - Odete IBOUD
 - Laura PEYTHIEU
 - Floriane PALENZUELA-CHARLES
 - Suzy MAVELLIA

– La DGD Patrimoine Aménagement et Transition Energétique :

- Sarah LHOSEN
- Rafika MELLOULI

à effet de signer au nom du Président de l'Université Grenoble Alpes, les actes de constatation des services faits, sans limite de montant, des dépenses relatives à leurs missions.

ARTICLE 2 :

La subdélégation de signature est prohibée.

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que la mention « Pour le Président et par délégation ».

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Chancelier des universités, et jusqu'à révocation expressément notifiée au déléguétaire et au plus tard, à la fin du mandat du déléguant ou à la cessation des fonctions du déléguétaire.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté est soumis à publicité au sein de l'établissement. Il est également transmis au Recteur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Chancelier des universités.

ARTICLE 5 :

La Directrice générale des services de l'Université et l'Agent comptable de l'Université sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 7 janvier 2026

Le Président de
l'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES



Yassine LAKHNECH

Publié le : 14/01/2026

Transmis au Rectorat le : 14/01/2026